



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du cabinet

Direction du cabinet
Bureau de la Représentation
et de la Communication de l'Etat

Anncny, le
24 SEP. 2020

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Monsieur le président du Conseil départemental

Mesdames et Messieurs les maires du département
(en communication à Messieurs les sous-préfets)

Objet : Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives le vendredi 25 septembre 2020.

PJ : Message de Mme la ministre déléguée auprès de Mme la ministre des Armées.

Par décret du 31 mars 2003, le président de la République a instauré une «journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives» pour permettre à la nation toute entière de leur exprimer sa reconnaissance pour leur courage et leur dévouement à la patrie. Cette journée nationale est fixée le 25 septembre 2020.

La cérémonie organisée à cette occasion au niveau départemental se déroulera le **vendredi 25 septembre à 11h00, au mémorial des victimes d'Afrique du Nord à Annecy.**

Vous avez toute latitude pour organiser, dans votre commune la manifestation que vous jugerez utile, à condition que celle-ci soit, dans sa forme, adaptée au contexte local. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le message de Mme la ministre déléguée auprès de Mme la ministre des Armées à lire à cette occasion.

Je vous rappelle enfin, comme pour toute journée nationale, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises ce vendredi 25 septembre 2020 et qu'il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème de la nation.

Le Préfet,

Alain ESPINASSE





**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

25 septembre 2020

**Journée nationale d'hommage
aux harkis et autres membres des formations supplétives**

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

Chaque 25 septembre, la Nation rend un hommage solennel aux anciens harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu pour la France au cours de la guerre d'Algérie.

De 1954 à 1962, cette guerre est l'histoire d'une déchirure : bouleversant les repères, tiraillant les opinions, divisant les familles des deux côtés de la Méditerranée.

Les harkis avaient fait le choix de la France et avaient rejoint l'armée française. Ils étaient, pour la majorité, des civils, armés par la France, avec pour missions d'assurer la sécurité de villages et de points stratégiques. Ces membres des formations supplétives participaient également à des opérations militaires aux côtés de l'armée française. Parmi eux, il y avait quelques femmes auxquelles nous pensons aussi aujourd'hui.

Toutes et tous ont servi la France avec loyauté, courage et abnégation.

Il y a cinquante-huit ans, les armes se sont tues. Les anciens supplétifs et leurs familles ont dû affronter de nouvelles épreuves. Pour ceux restés au pays, ce fut, bien souvent, l'horreur des représailles. Pour les autres, ce fut le déchirement, la fuite et l'exil.

N'accordant pas sa protection aux harkis restés en Algérie, la France a abandonné ses propres soldats. Ceux-là même qui lui avaient fait confiance, ceux qui s'étaient placés sous sa protection, ceux qui l'avaient choisie et qui l'avaient servie. Et pour ceux qui purent rallier l'autre côté de Méditerranée, elle ne sut pas les accueillir avec fraternité, les maintenant dans des camps de transit ou les hameaux de forestage.

Cette période de notre histoire reste une plaie ouverte dans notre mémoire collective. Depuis plusieurs années, la France, par la voix de ses plus hautes autorités, a reconnu avoir manqué à son devoir de protection et d'accueil. Cette reconnaissance, nous la renouvelons aujourd'hui de même que l'hommage aux combattants.

Nous souhaitons que l'histoire des harkis, ainsi que celle de leurs enfants, y compris celle de leur accueil, soit mieux connue, mieux reconnue et davantage transmise. C'est pour cela que nous poursuivons les actions de mémoire et l'organisation d'expositions. C'est pour cela que nous favorisons les rencontres entre des témoins et des jeunes. C'est pour cela que nous œuvrons à la valorisation des sites témoins de l'histoire des harkis par la création de stèles et de mémoriaux. Ces lieux sont des lieux de mémoire et de transmission qui méritent l'attention de tous.

Les harkis et leurs descendants ont contribué et contribuent encore, par leur dévouement, leur courage et leurs réussites, à l'histoire, à l'identité et à la vitalité de notre pays.

Par cette journée nationale, nous voulons redire aux anciens harkis notre profonde reconnaissance et notre solidarité.


